ÉNONCÉ DES EXIGENCES

***Projet de mise en place d’un protocole d’accueil***

***et de ré accueil des agents***

*DRH*



**Système national de gestion de projet**

Projet de mise en place d’un protocole d’accueil et ré accueil

**Phase de définition**

**But du document**

L'énoncé des exigences est une proposition à une autorité, qui définit un problème opérationnel ou une possibilité et une approbation en vue de réaliser les activités de l'étape d'identification du projet. L'objectif de cette étape est de produire une analyse de rentabilisation et un arrêté de projet qui permettront d'évaluer si le projet peut passer à l'étape de réalisation à la suite de l'obtention de l'approbation préliminaire de projet.

**Acteurs du projet :**

**Préparation :**

* Pôle RH
* Directeurs de pôles
* Chefs de services
* Service communication
* Direction générale

**Approbation par le Bureau d’Ambert Livradois-Forez**, présidé par Daniel FORESTIER

**Table des matières**

[Directives Erreur ! Signet non défini.](#_Toc18671681)

[1 Objectif Erreur ! Signet non défini.](#_Toc18671682)

[2 Contexte Erreur ! Signet non défini.](#_Toc18671683)

[3 Définition du problème et des possibilités 1](#_Toc18671684)

[4 Risques liés à la non-réalisation du projet 2](#_Toc18671685)

[5 Pouvoir d'approbation 2](#_Toc18671686)

[6 Financement 2](#_Toc18671687)

# OBJECTIFS

Le présent énoncé des exigences vise à demander l’approbation du Bureau de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF) pour permettre la mise en place d’un protocole d’accueil et de ré accueil des agents

**Objectif de l’établissement :**

* Améliorer la qualité de vie des agents
* Fidéliser les agents
* Accroitre l’attractivité de l’établissement

**Objectifs du protocole d’accueil :**

* Permettre à l’agent nouvellement recruté ou qui revient d’une absence longue de prendre son poste dans de bonnes conditions
* S’assurer que les bases de culture communes ont été portées à la connaissance de l’agent
* S’assurer qu’il a été informé de ses droits et obligations
* S’assurer qu’il a été informé des consignes de sécurité propre à son poste

# CONTEXTE

Ambert Livradois Forez communauté de communes recrute régulièrement de nouveaux agents dans le cadre de créations de poste, de remplacements permanents ou de courte durée, d’agents saisonniers ou chargés de mission à durée déterminée plus longue.

Il s’agit ici de mettre en place une procédure standardisée pour s’assurer que chaque agent arrivant sera accueilli de manière homogène et aura eu accès à un ensemble de valeurs et connaissances communes.

# DÉFINITION DU PROBLÈME & DES POSSIBILITÉS

Il est proposé de mettre en place ce protocole en mode projet et non par l’intermédiaire d’une note de service afin de consulter les différents acteurs sur la faisabilité des différentes modalités. Cette méthode permettra d’avoir un protocole adapté et applicable qui aura l’adhésion des chefs de services qui seront chargé d’une partie de sa mise en œuvre.

# RISQUES LIÉS À LA NON-RÉALISATION DU PROJET

Ne pas mettre en place un protocole d’accueil des nouveaux arrivants et assurer le ré accueil des agents après une longue absence fait courir à Ambert Livradois Forez le risque que ces prises ou reprises de poste se fassent dans de mauvaises conditions. Cela peut générer du mal être qui, à long terme, peut être source d’absentéisme, des tensions au sein des services qui risquent de faire baisser la productivité et d’être elles aussi source de mal-être au travail et d’absentéisme.

En outre, Ambert Livradois Forez communauté de communes rencontre un problème d’attractivité sur une partie de ses postes. Un accueil de qualité permet de fidéliser les agents joue sur la réputation de l’établissement.

# CONSULTATION & POUVOIR D'APPROBATION

Méthode proposée :

Rédaction d’une proposition de protocole par le pôle RH

Échanges sur la faisabilité de ce protocole et amendements par les chefs de services

Groupe de travail du CHSCT

Proposition de protocole soumise au bureau

Validation par le Président

# FINANCEMENT

Temps de travail des agents

# CALENDRIER

Réunion des chefs de service du 29 septembre

Groupe de travail du CHSCT lorsque les projets soumis à des obligations règlementaires seront terminés

Validation 1er trimestre 2021

L’énoncé des exigences est un document présenté en Bureau communautaire afin d’autoriser l’entrée en phase de développement du projet.

Il permet au Bureau et au service de partager une problématique et des orientations communes.

Le passage en phase projet ne signifie pas pour autant que le projet sera réalisé dans la foulée.